

Le mot du Président de la CLE



Le 29 septembre 2017, la Commission Locale de l'Eau avait délibéré favorablement sur 4 grandes étapes de la structuration de la maîtrise d'ouvrage du bassin de l'Authion. Une de ces étapes comprenait le transfert de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE.

Le portage du SAGE va désormais être assuré par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) à partir du 1^{er} janvier 2018 en collaboration avec l'Entente Authion.

Dans le même temps, la mise en œuvre du SAGE avance :

- Le Contrat Régional de Bassin Versant 2018-2020 a été validé par les élus de la Commission Permanente du Conseil Régional des Pays de la Loire le 13/07/2018.
- 3 appels à projets Biodiversité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont été retenus pour l'Authion et ses affluents : Arbre des Vallées (avec le CPIE 37), Amélioration des potentialités agro-écologiques des milieux agricoles du Val d'Authion (avec Loire Authion) et Diagnostic et restauration de mares forestières sur les forêts de Chandelais et Monnaie (avec l'ONF).
- Le projet de territoire du bassin de l'Authion se traduit dans plusieurs Contrats, dont le Contrat Territorial de Gestion Quantité & Qualité, qui va également être finalisé dans les prochains mois. Des réflexions pour appuyer ce projet avec des fonds Life sont en cours (voir article ci-après).

Vous retrouverez l'ensemble des détails des documents du SAGE, des délibérations de la CLE et des contrats opérationnels sur le site internet du SAGE.

www.sage-authion.fr/

Très bonne lecture,

Jeannick CANTIN, Président de la Commission Locale de l'eau.

Xavier DUPONT, Denis LAIZE, Patrice PEGE, Vice-Présidents.

L'AUTHION ET SES AFFLUENTS COURS D'EAU ET MILIEUX ASSOCIES

MISE EN ŒUVRE DU SAGE AUTHION

Contrat Territorial Quantité et Qualité : Etude diagnostic agricole de territoire – Résultats de l'étude

2018

Une étude diagnostic agricole de territoire a été engagée pilotée par les Chambres d'agriculture du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire pour le bassin versant de l'Authion. Elle vise à établir :

- Le diagnostic précis des caractéristiques de l'activité agricole et des pressions sur les ressources en eau des Unités de Gestion (UG) les plus déficitaires ou les plus consommatrices du territoire du SAGE Authion (pratiques à risques et vulnérabilité des ressources).
- La définition d'un programme d'actions sur 5 ans, visant à économiser l'eau et à améliorer sa qualité, basé sur le moyen prioritaire 3A du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Authion (en lien avec les autres moyens prioritaires 4A, 4B, 9B, 10A et 10B).

http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-contrat-territorial-gestion-quantite-qualite_225_fr.html

Cycle de réunions présentation des résultats

En juin 2018, dans le cadre de l'étude diagnostic agricole de territoire pour le SAGE Authion, 4 réunions de concertation ont eu lieu afin de présenter les résultats aux différents groupes de concertation.

Une vingtaine de structures agricoles et une quarantaine d'agriculteurs du bassin ont participé à ces rencontres.

Les prochaines réunions seront programmées au 2ème semestre 2018 afin d'élaborer les actions du Contrat Territorial de Gestion Quantité & Qualité.

http://www.sage-authion.fr/telechargements-comptes-rendus-reunion-documents-sage-commissions-thematiques-inter-commission 181 fr.html

Le 17 juillet 2018 a été organisée une visite du bassin de l'Authion avec une délégation du Conseil Régional des Pays de la Loire représenté par Monsieur PERRION (3e vice-président du Conseil Régional) et Monsieur GERAULT (conseiller régional du Maine-et-Loire) respectivement Président et Vice-Président de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement, par le SAGE de l'Authion et en collaboration avec l'Entente Interdépartementale et le SMBAA.

Cette journée de visites a permis de fructueux échanges dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE autour des Contrats portés par le Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre de sa politique de l'eau (Contrat Régional de Bassin Versant, projet LIFE REVERS'EAU et Contrat Territorial Gestion Quantité & Qualité).





La plupart des travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les Régions Paysde-la-Loire et Centre Val de Loire ainsi que l'Etat.

AELB: http://www.eau-loire-bretagne.fr/

Etat: http://www.developpement-durable.gouv.fr/ Région Pays de la Loire : http://www.paysdelaloire.fr/

Région Centre Val de Loire : http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil.html Conseil Départemental d'Indre-et-Loire : http://www.departement-touraine.fr/ Conseil Départemental de Maine-et-Loire : http://www.maine-et-loire.fr/





















